

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET PAR COURRIEL

Le 23 mars 2021

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec), H4Z 1A2

Objet : R-3867-2013 — Phase 2B (Volet 1A) Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire d'Énergir — ROÉÉ — DÉPÔT DES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS NO. 2 À ÉNERGIR ET À ELENCHUS
N/D : 1001-080-2-B

Chère consœur,

Conformément à l'échéancier établi par la Régie dans sa décision D-2021-003 rendue le 18 janvier dernier, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) dépose ses demandes de renseignements no.2 à Énergir, incluant la preuve du 24 février 2021, ainsi qu'à Elenchus.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère Me Dubois, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

par : Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz
p.j. DDR no.2 à Énergir et à Elenchus

cc : (courriel seulement)
Me Hugo Sigouin-Plasse, Énergir
Me Vincent Locas, Énergir
Me Marie Lemay Lachance, Énergir
Dossiers réglementaires, Énergir
Bertrand Schepper, analyste
Jean-Pierre Finet, analyste
Laurence Leduc-Primeau, coordonnatrice ROÉÉ